

Il est encore temps!

L'OGBL rappelle le gouvernement à ses engagements

Olivier Tasch

a législature n'est pas encore arrivée à son terme. C'est en substance ce que veut rappeler au gouvernement le président de l'OGBL, André Roeltgen. Une petite piqure de rappel qui s'impose en vertu de l'accord signé en 2014 entre gouvernement et syndicats. Le document prévoit notamment une adaptation périodique des montants des prestations familiales. Pour l'instant, ce mécanisme reste aux abonnés absents. «Le projet de loi est prêt mais ça n'avance pas. Or, y tenons», prévient Roeltgen. A cet égard, une lettre commune avec la CGFP a d'ailleurs été envoyée au Premier ministre pour une entrevue d'urgence. Autre piqûre, celle relative à la création péenne, l'OGBL plaide pour d'un droit à une retraite partielle combinée à un travail à temps partiel. «En attendant, le temps passe...»

Mais il n'y a pas que l'accord de 2014 que l'on rappelle au bon souvenir du gouvernement. Le syndicat évoque épargne-temps (CEP) pour lequel un accord vient d'être trouvé dans la fonction publivisageable, l'OGBL renvoie à un avis du Conseil économique et social, de 2004... Il renferme trois grands principes: la mise en place des CEP

via une négociation entre partenaires sociaux; une heure épargnée sur un compte équivaudra toujours à une heure; une sécurisation - via une assurance ou une mutualisation – des heures épargnées en cas de faillite. «On attend le projet du ministre, à très, très, court

Alors que le gouvernement et les partenaires sociaux se rencontraient ce 28 mars à Senningen, pour un nouveau cycle d'orientation des politiques européennes, le fameux semestre européen, André Roeltgen souligne que les instances européennes insistent sur le besoin de consommation interne. Cela passe donc notamment par la consommation finale des ménages et logiquement par une croissance des salaires. A l'échelle eurol'introduction d'une règle d'or formes strucsalariale. Les salaires devraient ainsi évoluer en fonction de la productivité du travail et de l'évolution des prix.

Globalement, dans une logique de convergence socio-économique à l'échelle euroainsi le dossier du compte péenne, André Roeltgen insiste sur la nécessité d'une coopération sur les salaires au lieu d'appliquer une logique que. Un système équivalent de désinflation compétitive. dans le privé est tout à fait en- Au niveau national, il rappelle au passage la revendication du syndicat d'une augmentation de 10% du salaire social minimum. «Si le gouvernement ne le fait pas, c'est une erreur et

un échec. Que des partis élaborent des programmes électoraux qui prévoient une augmentation du SSM pour la prochaine législature, c'est certes positif, mais elle devrait déjà se faire aujourd'hui.»

Pour ce qui est de la discussion de la viabilité des finances publiques à long terme, à l'horizon 2060 voire 2070,

André Roeltgen est des plus sceptiques: «On peut bien discuter contemenplant uneboule de crismais en réalité c'est de lafoutaise. Ceuxquipoussent cette discussion veulent des réturelles quitendent à réduire les maraes demanœuvrel'Etat, à privatiser les pensions. On est en plein dans

la pensée unique néolibérale.»

A l'approche du 1er mai le président du syndicat est déjà bien en verve. Il donne d'ailleurs rendez-vous à Diekirch pour le 26 avril pour le volet politique alors que la traditionnelle Fête du travail et des cultures aura lieu le 1er mai à Neimënster.

Luxembourg «Presse nationale» du 29.03.2018